

**DESTINATAIRES :** Tous les employés du palais de justice de Montréal  
Tous les occupants du palais de justice de Montréal  
Membres du CCRO du palais de justice de Montréal

**DATE :** Le 29 décembre 2020

**OBJET :** Cas confirmé – COVID-19

---

Bonjour,

Nous tenons à vous informer dans les meilleurs délais et dans un souci de transparence qu'une personne travaillant au ministère de la Justice au 12<sup>e</sup> étage du palais de justice de Montréal a reçu le 24 décembre un résultat positif à un test relatif au dépistage de la COVID-19.

Lors de chaque cas confirmé de contamination, la Direction de la santé publique (DSP) effectue une enquête afin d'identifier les personnes à risque d'une exposition et devant être placées en isolement. D'ici la conclusion de l'enquête, des vérifications préliminaires ont été faites par le Ministère en conformité avec les instructions de la DSP et aucune autre personne n'a dû être placée en isolement.

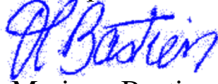
Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être difficile et être une source d'anxiété pour certains. Soyez assurés que nous avons mis en place toutes les actions et les mesures de prévention requises en fonction de la situation, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel.

Nous en profitons pour vous rappeler les consignes quant au lavage fréquent des mains, au maintien d'une distance de deux mètres avec les gens que vous côtoyez ainsi qu'au port du masque dans les espaces communs de l'édifice et dans les situations où la distanciation de deux mètres est impossible. Le respect individuel de ces mesures obligatoires est d'une importance primordiale pour assurer la santé et la sécurité de tous!

Nous vous rappelons également de surveiller quotidiennement l'apparition de symptômes. Si vous présentez l'un des symptômes suivants : toux, fièvre, difficulté à respirer ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale (avec ou sans perte de goût) ou au moins deux symptômes parmi les suivants : un symptôme général (douleurs musculaires, céphalée, fatigue intense ou importante perte d'appétit), douleur à la gorge, un symptôme gastro-intestinal (nausées, vomissements, diarrhée), nous vous demandons d'appeler la ligne COVID-19 au 1 877 644-4545 ou le 811, d'informer sans tarder votre gestionnaire et de ne pas vous présenter au travail.

Pour toute question ou préoccupation concernant les mesures mises en place, vous pouvez vous référer à votre gestionnaire. La ligne d'écoute – COVID-19 du Ministère est aussi mise à votre disponibilité en composant le 1 866 406-4022.

La responsable d'établissement,



Mariane Bastien, directrice